

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 septembre 2015

3^{ème} Commission
N° CP 2015-8-3-12

Service instructeur
DIRECTION DES ROUTES ET DES TRANSPORTS

Service consulté

**ROUTES DEPARTEMENTALES
PROGRAMME A134
AFFECTATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport et selon le règlement financier dans son article 9.6, il vous est proposé de procéder à l'ajustement de l'affectation sur le programme A134 "Construction et rénovation d'ouvrages d'art" (100 000 €).

1) Programme A134 – Construction et rénovation d'ouvrages d'art :

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée départementale lors du Budget Primitif 2015, pour chaque millésime du programme A134, les affectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte du coût réel des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale.

Le montant total des ajustements s'élève à **100 000 €** sur ce programme, détaillé comme suit :

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2015 A134 - 40798	RD 103 – Réparation du pont sur le canal du Rhin au Rhône à HAGENBACH	300 000 €	100 000 €	400 000 €
Total			100 000 €	400 000 €

Je vous propose de bien vouloir :

- affecter le montant d'autorisation de programme indiqué ci-dessus,

- m'autoriser à signer avec les partenaires concernés, les conventions et avenants, les marchés et tous documents liés à son exécution portant sur le programme A134.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN